# Langue étrangère X - Néerlandais

**UE 39**

**Enseignant(s) responsable de l'UE :** Hilde COLLETTE

| | |
|---|---|
| **Année d'études** | Bloc 3 |
| **Acronyme** | RPU31LG10 |
| **Nombre de crédits ECTS** | 4 (facteur de pondération) |
| **Volume horaire** | 65 h (Q1 65 / Q2 0) |
| **Période de l'année** | Quadrimestre 1 |
| **Niveau du cycle** | 1er cycle |
| **Cadre européen de certification** | Niveau 6 |
| **Caractère dans le programme** | Cours obligatoire dans le programme |
| **Langue(s) d'enseignement** | Français, Néerlandais |
| **Coordonnées du service** | Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles |
| **Mode d'évaluation** | Unité évaluée en épreuve intégrée |
| **UE prérequises** | Néant |
| **UE corequises** | Néant |

## Liste des activités d'apprentissage

| Activité d'apprentissage | Volume horaire | ECTS | Présence obligatoire |
|---|---|---|---|
| **RP31NEE3** Néerlandais 3 | 65 | 4 | OUI |

## Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. Au terme de sa formation, le bachelier de RP assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active des parties prenantes et une analyse contextuelle.
- **HE05** HE. 5. Attentif à la surabondance des supports media et animé d'une approche réflexive, le bachelier assure une veille de l'actualité et sélectionne les médias pertinents en fonction des objectifs poursuivis.
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.
- **RE02.4** ARES. 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs.
- **RE03.2** ARES. 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de « veille de l'actualité ».
- **RE03.4** ARES. 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale.

## Autres connaissances ou compétences prérequises

### Néerlandais 3

Niveau linguistique conseillé: B2-

## Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

### Néerlandais 3

**Objectifs**
Atteindre le niveau linguistique B2+

**Contenu**
-Lettre de candidature et cv, entretien d'embauche -Activités d’expression orale et écrite dans un contexte professionnel, plus particulièrement celui des relations publiques. -Activités de compréhension à l’audition et à la lecture de documents généraux ou techniques traitant du domaines des relations publiques. -Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux et lexicaux. -Feedback et plan de communication

## Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

### Néerlandais 3

approche communicative et interactive centrée sur l'apprenant nécessitant une présence assidue et une participation active au cours \r\n

## Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

### Néerlandais 3

À l'issue du cours de Néerlandais 3, l'étudiant est capable de :
- atteindre un niveau linguistique B2+ dans la langue cible, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Identifier les points forts et les points faibles dans les 4 compétences et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support/ outil de travail/ méthode adéquat(e) I. Expression orale: 1) Prendre part à une conversation: - communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. - participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions. 2) S'exprimer oralement en continu: -s'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêts. -développe un point de vue sur un sujet d'actualité et explique les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. II. Expression écrite: - Ecrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ses intérêts. - Ecrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. III. Compréhension orale: -Comprendre des conférences et des discours assez longs et suivre une argumentation complexe si le sujet lui est relativement familier IV. Compréhension à la lecture: -Lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue.

## Description des supports de cours indispensables

| Description | Accès à la source | URL |
|---|---|---|
| **Néerlandais 3 :** Syllabus qui inclut notamment : copies d’articles de revues et sites spécialisés, podcasts du VDAB | sur le campus numérique | — |

## Description des références et des supports complémentaires

| Description | Accès à la source | URL |
|---|---|---|
| **Néerlandais 3 :** Syllabus qui inclut notamment : copies d’articles de revues et sites spécialisés, podcasts du VDAB | sur le campus numérique | — |
| **Néerlandais 3 :** Remédiation facultative: formations de het Huis van het Nederlands, tables de conversation Babbelut, Taalgarage (un point conseil pour autodidactes), Wallangues (une plateforme d'apprentissage des langues)<br><br>webographie<br>lacunes en grammaire: http://www.ilv.ucl.ac.be/gramlink-nl/syntaxis/index.htm,<br>lacunes en grammaire+ vocabulaire : www.taalblad.be<br>www.nederlandsoefeneninbrussel.be/ | sur internet | — |

## Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

**Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.**

| Janvier | | | |
|---|---|---|---|
| **Ensemble de l'UE** | | | |
| Évaluation continue | 100 % | Type de questions : — | Examen à livre : Livre fermé |
| Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. En cas de de retard ou de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.<br><br>Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.<br><br>L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.<br><br>Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Dans ce cas, un maximum de deux évaluations écrites par quadrimestre sera accepté. Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée et communiquée par l'enseignant·e.<br><br>La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.<br><br>Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.<br><br>Cette activité est remédiable en deuxième session. | | | |
| **Août** | | | |
| **Ensemble de l'UE** | | | |
| Examen écrit | 60 % | Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes) | Examen à livre : Livre fermé |
| Examen oral | 40 % | Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes) | Examen à livre : Livre fermé |